



Titre de la fonction : Inspecteur(trice)

Période d'affichage : Du 31 janvier au 8 février 2017

Groupe : Cols blancs

Type d'engagement : Temporaire (du 3 avril au 3 novembre 2017)

Service : Urbanisme

Rôle et exigences : Sous la supervision du Chef de division - Permis, inspections et plaintes, la personne titulaire du poste d'Inspecteur(trice) répond aux diverses plaintes, inspecte les lieux et émet des avis d'infraction lorsque nécessaire. Elle explique aux citoyens les diverses lois et règlements en vigueur et applicables et répond aux demandes de permis. Elle doit s'assurer de l'application du contrat d'entretien des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayon ultraviolet. En ce sens, la personne titulaire du poste doit valider la conformité des plans et inspecter les lieux de façon à s'assurer de l'application adéquate des lois et règlements par les citoyens. En plus de ses fonctions, elle doit représenter la Ville ou le citoyen devant les tribunaux lors d'émission de constat d'infraction. Elle participe, avec la Division, à l'élaboration des règlements municipaux et conseille en rapport à diverses demandes.

Formation:

- Diplôme de niveau collégial (DEC) en techniques d'aménagement et d'urbanisme, de génie civil, architecture ou domaine connexe.

Expérience pertinente à l'emploi:

- Minimum : 3 années.

Autres exigences:

- Connaissance du Code national du bâtiment, du Code de plomberie du Québec, du Code national de prévention des incendies, de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de la Loi sur la qualité de l'environnement (règlements inclus), du Code civil du Québec, etc.;
- Connaissance de niveau débutant de la suite Microsoft office (Excel, Word et Outlook);
- Connaissance de niveau intermédiaire du français, parlé et écrit;
- Connaissance de niveau débutant de l'anglais parlé;
- Permis de conduire classe 5;
- Formation santé et sécurité générale sur les chantiers de construction.

Atout:

- Connaissance du logiciel P.G. Permis.

Salaire:

Le salaire est établi selon la classe 11 de la convention collective des employés de bureau (cols blancs), soit au taux horaire minimal de 33.92 \$ et un taux horaire maximal de 38.53 \$.

Horaire:

Poste de 26 heures / semaine, réparties sur 4 jours.

Inscription :

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir sa candidature via le site <http://www.sjsr.ca/recrutement> avant la fin de l'affichage. Veuillez noter que seules les personnes ayant transmis leur candidature via ce site seront considérées.

Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Prendre note que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.

Pôle économique et culturel dynamique situé sur la Rive-Sud de Montréal, Saint-Jean-sur-Richelieu se hisse au 11e rang des plus grandes villes et accueille plus de 95000 résidents. Soucieux de la qualité des services et du bien-être des citoyens, c'est plus de 1000 employés engagés qui participent activement à son essor.